

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une session spéciale du conseil de la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract tenue le 11 mai 2011 et à laquelle sont présents son honneur le Maire, M. Leslie L. Bélair, et les conseillers suivants.

M. Jerry Lavigne
M. Gilles Dionne
Mme. Claudette Béland-Pleau

Mme. Gisèle Héroult
M. Neil Gervais

Formant quorum sous la présidence du Maire.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.
M. Gélineault Dionne a motivé son absence

95-05-2011 **RODÉO PONTIAC 2011**

CONSIDÉRANT QUE la tenue annuellement du Rodéo Pontiac donne des retombées économiques considérables pour les entreprises de cette Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la tenue annuellement du Rodéo Pontiac constitue une activité culturelle importante et disponible pour l'ensemble des citoyens de cette Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE selon les dirigeants du Rodéo Pontiac, le budget prévisionnel pour les activités de 2011 s'annoncent déficitaire;

IL EST DONC
Proposé par M. Jerry Lavigne
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité aide financièrement le Rodéo Pontiac moyennant un montant maximum de 5,000.00\$ si nécessaire pour et seulement pour le remboursement d'un déficit d'opération.

Que cette Municipalité débourse les sommes promises seulement après la réception des résultats officiels comptabilisés par un comptable désigné par le comité du Rodéo Pontiac.

96-05-2011 **TERRAIN À VENDRE**

CONSIDÉRANT QUE les besoins Municipaux au niveau de l'approvisionnement en gravier est constant à toutes les années ;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble suivant est mis en vente par M. JACQUES BÉLAIR et que selon ce conseil ils rencontreraient les besoins de la Municipalité comme lieu d'approvisionnement en gravier.

- 1- LOT ONZE (11) Subdivision UN (1) RANG 6 du Canton de Mansfield, circonscription foncière de PONTIAC ;

CONSIDÉRANT QUE selon le conseil, l'achat d'un tel terrain consisterait une économie considérable sur l'approvisionnement de gravier pour une durée de vie excédant l'investissement proposé.

IL EST DONC
Proposé par M. Neil Gervais
Et résolu à l'unanimité

Que cette Municipalité fasse une offre d'achat de 50,000.00\$ sur le terrain LOT ONZE (11) Subdivision UN (1) RANG 6 du Canton de Mansfield, circonscription foncière de PONTIAC.

Qu'advenant l'acceptation de cette offre par M. Jacques Bélair, M. Eric Rochon secrétaire-trésorier soit autorisé à puiser les fonds du surplus accumulé de cette municipalité afin d'acquitter en totalité cet achat.

Que Monsieur Jean-Pierre Pigeon notaire soit mandaté afin de préparer l'acte d'achat de ces immeubles par la Municipalité.

Que Monsieur Leslie L. Bélair maire et Monsieur Eric Rochon, Secrétaire-trésorier, soient mandatés à signer pour et au nom de cette Municipalité tout document relatif à cet achat par la Municipalité de Mansfield-et-Pontefract

À noter que Messieurs Leslie Bélair, maire ainsi que Jerry Lavigne, conseiller ce sont retiré du vote concernant cette résolution en raison de possibilités de conflits d'intérêts.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Neil Gervais qu'à une session subséquente, il présentera un règlement de contrôle intérimaire du règlement de zonage numéro 198-2004 afin d'inclure une partie du village de Davidson présentement en zone agricole dans la zone R-1 (résidentielle) de la Municipalité. Ceci afin de régulariser une situation existante suite à une demande d'exclusion faite auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec en date du 5 mai 2011 (résolution # 78-04-2011).

97-05-2011 LEVEE DE LA SESSION.

Ayant écoulé l'ordre du jour.

Proposé par M. Gilles Dionne
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20 :00H

Leslie L. Bélair....

M. Leslie L. Bélair
Maire.

Eric Rochon.

M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.